

# Calendrier des collectes 2019

## ORDURES MÉNAGÈRES

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte!)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Abbans-Dessous Abbans-Dessus Bartherans Bonnevaux-le-Prieuré By Chatillon-sur-Lison Courcelles Cussey-sur-Lison Durnes Échay Échevannes Épeugney Goux-sous-Landet Lavans-Vuillafans L'Hôpital-du-Grosbois Malbrans Montrond-le-Château Myon Palantine Rouhe Rurey Saules Villers-sous-Montrond Pas de rattrapage des jours fériés pour les communes ci-dessus	Amancey Amathay-Vésigneux Bolandoz Cléron Fertans Flagey Longeville Reugney Silley Cademène Foucherans Mérey /s Montrond Scey-Maisières Tarcenay Trépot Rattrapage jour férié Samedi 5 janvier (au lieu du 1 <sup>er</sup> janvier)	Arc-et-Senans Buffard Fourg Liesle Rattrapage jours fériés Jeudi 2 mai (au lieu du 1 <sup>er</sup> mai) Jeudi 9 mai (au lieu du 8 mai) Jeudi 26 décembre (au lieu du 25 décembre)	Chantrans Chassagne-Saint-Denis Châteaueux-les-Fossés Lods Montgesoye Mouthier-Haute-Pierre Ornans (commerçants, collectifs et administrations) Vuillafans Rattrapage jours fériés Samedi 1 <sup>er</sup> juin (au lieu du 30 mai) Samedi 17 août (au lieu du jeudi 15 août)	Amondans Crouzet-Migette Déservillers Éternoz Lizine Malans Montmahoux Nans/s-Sainte-Anne Sainte-Anne Saraz Rattrapage jour férié Samedi 2 novembre (au lieu du 1 <sup>er</sup> novembre)
Ornans Rattrapage jours fériés Jeudi 25 avril (au lieu du 22 avril) Jeudi 13 juin (au lieu du 10 juin) Jeudi 14 novembre (au lieu du 11 novembre)	Chenecey-Buillon Chouzelot Lavans-Quingey Quingey Rattrapage jour férié Jeudi 3 janvier (au lieu du 1 <sup>er</sup> janvier)			Brères Cessey Charnay Chay Le Val Lombard Mesmay Paroy Pessans Rennes-sur-Loue Ronchoux Samson Rattrapage jour férié Jeudi 31 octobre (au lieu du 1 <sup>er</sup> novembre)

**EN SACS FERMÉS**  
(pas de vrac)

**couvercle fermé**  
Couvercle entrebâillé  
= 2 levées comptabilisées



### LES DÉCHETTERIES (fermées les jours fériés)

SITES	JOURS D'OUVERTURE	HIVER 1 <sup>er</sup> novembre - 28 février		ÉTÉ 1 <sup>er</sup> mars - 31 octobre	
ARC-ET-SENANS ÉPEUGNEY	Mardi	13h30 - 16h50			
	Jeudi	8h30 - 12h20			
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50		
AMANCEY LAVANS-QUINGEY	Lundi	8h30 - 12h20			
	Mercredi	13h30 - 16h50			
	Vendredi	8h30 - 12h20			
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50		
ORNANS SAINT-VIT SAÔNE	Lundi au vendredi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50			
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50		
BYANS/DOUBS MYON	Mercredi	13h30 - 16h50			
	Samedi	8h30 - 12h20 13h30 - 16h50	8h30 - 12h20 13h30 - 17h50		

### Comment régler facilement vos factures

#### LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, veuillez-vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.

#### LE RÈGLEMENT PAR INTERNET

Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site [www.cclouelison.fr](http://www.cclouelison.fr) grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7j/7 et 24h/24. Aucun risque de double paiement : le site enregistre votre paiement instantanément et bloque toute nouvelle tentative de règlement.

#### VIREMENT

Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture.

# Calendrier des collectes 2019



## EMBALLAGES & PAPIERS



Pour qu'ils soient recyclés :

i

**EN VRAC** (pas en sac), et **BIEN SÉPARÉS** (pas d'imbriqués).

Au centre de tri, les emballages sont triés par matière (acier, carton, plastique...), puis envoyés dans une usine de recyclage. **Les sacs ne sont pas ouverts et les imbriqués ne sont pas séparés.**

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !!)

MERCREDI SEMAINES PAIRES	MERCREDI SEMAINES IMPAIRES	JEUDI SEMAINES PAIRES	JEUDI SEMAINES IMPAIRES
Amancey Amathay-Vésigneux Bolandoz Châteauvieux-les-Fossés Fertans Lods Longeville Montgesoye Mouthier-Haute-Pierre Reugney Vuillafans  9 janvier 23 janvier 6 février 20 février 6 mars 20 mars 3 avril 17 avril <b>Samedi 4 mai</b> 15 mai 29 mai 12 juin 26 juin 10 juillet 24 juillet 7 août 21 août 4 septembre 18 septembre 2 octobre 16 octobre 30 octobre 13 novembre 27 novembre 11 décembre <b>Samedi 28 décembre</b>	Bonnevaux- le-Prieuré Durnes Échevannes Foucherans Lavans-Vuillafans L'Hôpital-du-Grosbois Malbrans Saules Tarcenay Trépot Villers-sous-Montrond  2 janvier 16 janvier 30 janvier 13 février 27 février 13 mars 27 mars 10 avril 24 avril <b>Samedi 11 mai</b> 22 mai 5 juin 19 juin 3 juillet 17 juillet 31 juillet 14 août 28 août 11 septembre 25 septembre 9 octobre 23 octobre 6 novembre 20 novembre 4 décembre 18 décembre	Abbans-Dessous Abbans-Dessus Arc-et-Senans Amondans Cessey Charnay Chenecey-Buillon Cléron Crouzet-Migette Déservillers Épeugney Eternoz Fourg Lizine Malans Montmahoux Montrond-le-Château Nans/s-Sainte-Anne Rurey Sainte-Anne Saraz  10 janvier 24 janvier 7 février 21 février 7 mars 21 mars 4 avril 18 avril 2 mai 16 mai <b>Samedi 1<sup>er</sup> juin</b> 13 juin 27 juin 11 juillet 25 juillet 8 août 22 août 5 septembre 19 septembre 3 octobre 17 octobre 31 octobre 14 novembre 28 novembre 12 décembre 26 décembre	Bartherans Brères Buffard By Cademène Chantrons Chassagne-Saint-Denis Chatillon-sur-Lison Chay Chouzelot Courcelles Cussey-sur-Lison Échay Flagey Goux-sous-Landet Lavans-Quingey  3 janvier 17 janvier 31 janvier 14 février 28 février 14 mars 28 mars 11 avril 25 avril 9 mai 23 mai 6 juin 20 juin 4 juillet 18 juillet 1 <sup>er</sup> août <b>Samedi 17 août</b> 29 août 12 septembre 26 septembre 10 octobre 24 octobre 7 novembre 21 novembre 5 décembre 19 décembre
<b> VENDREDI </b>			
Ornans Tous les vendredis Ruttrépage jour férié <b>Samedi 2 novembre</b> (au lieu du 1 <sup>er</sup> novembre)			

# LES RECYCLABLES dans le bac de tri

## EMBALLAGES PLASTIQUES

**+ Nouveau**

Merci de retirer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)

## MÉMO-TRI

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages



pots / barquettes / boîtes / sachets / films



bouteilles / bidons / flacons



BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

## EMBALLAGES MÉTALLIQUES



acier / aluminium

## PAPIERS



journaux / magazines prospectus / catalogues cahiers / feuilles enveloppes

## EMBALLAGES EN CARTON



boîtes cartonnettes briques alimentaires

## DÉCOUVREZ LE CENTRE DE TRI !

Que deviennent vos emballages une fois déposés dans votre bac de recyclage ? En quoi sont-ils recyclés ?

INSCRIPTION : [sybert.fr/visiter\\_le\\_centre\\_de\\_tri.html](http://sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html)  
RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60  
[prevention@sybert.fr](mailto:prevention@sybert.fr)

# LE VERRE dans le conteneur à verre

## EMBALLAGES EN VERRE

**i** Uniquement des emballages

**NE PAS METTRE** vaisselle, céramique, pyrex, faïence, verre, miroir, poterie ou ampoule...



pots / bocaux / flacons / bouteilles



BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

# LES BIODÉCHETS dans le composteur

## DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

**i** Pour du compostage individuel ou collectif, contactez votre Service Gestion des Déchets

**NE PAS METTRE** viande, os, poisson, lièvre d'animaux



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...



# EN DÉCHETTERIE

Toutes les déchetteries du SYBERT vous sont accessibles

**MÉMO-TRI**  
**LES BONS RÉFLEXES**  
**CHEZ VOUS**



**i** DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.  
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

## LES TEXTILES

dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison  
chaussures (liées par paire)  
petite maroquinerie

**i** Pensez aussi au troc, à la vente, au don et à la ressourcerie.

**⊖** NE PAS METTRE  
Textiles souillés (peinture, graisse...)



même USÉS ou déchirés

dans un SAC FERMÉ

PROPRES et secs

## Une ressourcerie dans chaque déchetterie

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements  
vélos / livres / jouets...

### Déchetteries gérées par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :  
www.sybert.fr • 03 81 87 89 40

## RETOUR MAGASIN



pires / batteries / appareils électriques, électroniques / pneus / bouteilles de gaz extincteurs / cartouches d'imprimante...



**i** Privilégiez le retour en magasin spécialisé ou en grande surface pour ces équipements usagés



## MÉDICAMENTS

Retour en pharmacie

